



# Voiture endommagée dans une station de lavage

Par franc, le 31/12/2019 à 19:45

Bonjour.

Mon fils est un client habituel d'une station de lavage de sa ville.

Lundi dernier, il s'est rendu dans cette station pour laver son véhicule et a utilisé une lance balai.

Après avoir fait quelques passages sur le toit de la voiture il s'est rapidement aperçu que cette lance était en train de rayer gravement la carrosserie.

En examinant la lance, il s'est rendu compte que la partie centrale était complètement usée et laissait apparaître le support en fer qui a provoqué les rayures.

Le bureau de cette station est fermée pendant les fêtes, il n'a pas pu établir le constat avec le gérant.

Il a pris la lance incriminée en photo ainsi que les rayures sur sa voiture.

Mon fils est assuré tous risques pour ce véhicule mais son assureur lui indique qu'il ne prendra pas en charge ce genre d'incident et que mon fils ne pourra pas se retourner contre la station car il faut plus de preuves, des témoins etc... etc...

Y a-t-il un moyen d'obtenir réparation ? car le devis qu'il a fait réaliser s'élève à 500€ et concerne vraiment un manque d'entretien du matériel mis à la disposition du client.

Merci pour vos conseils et informations.